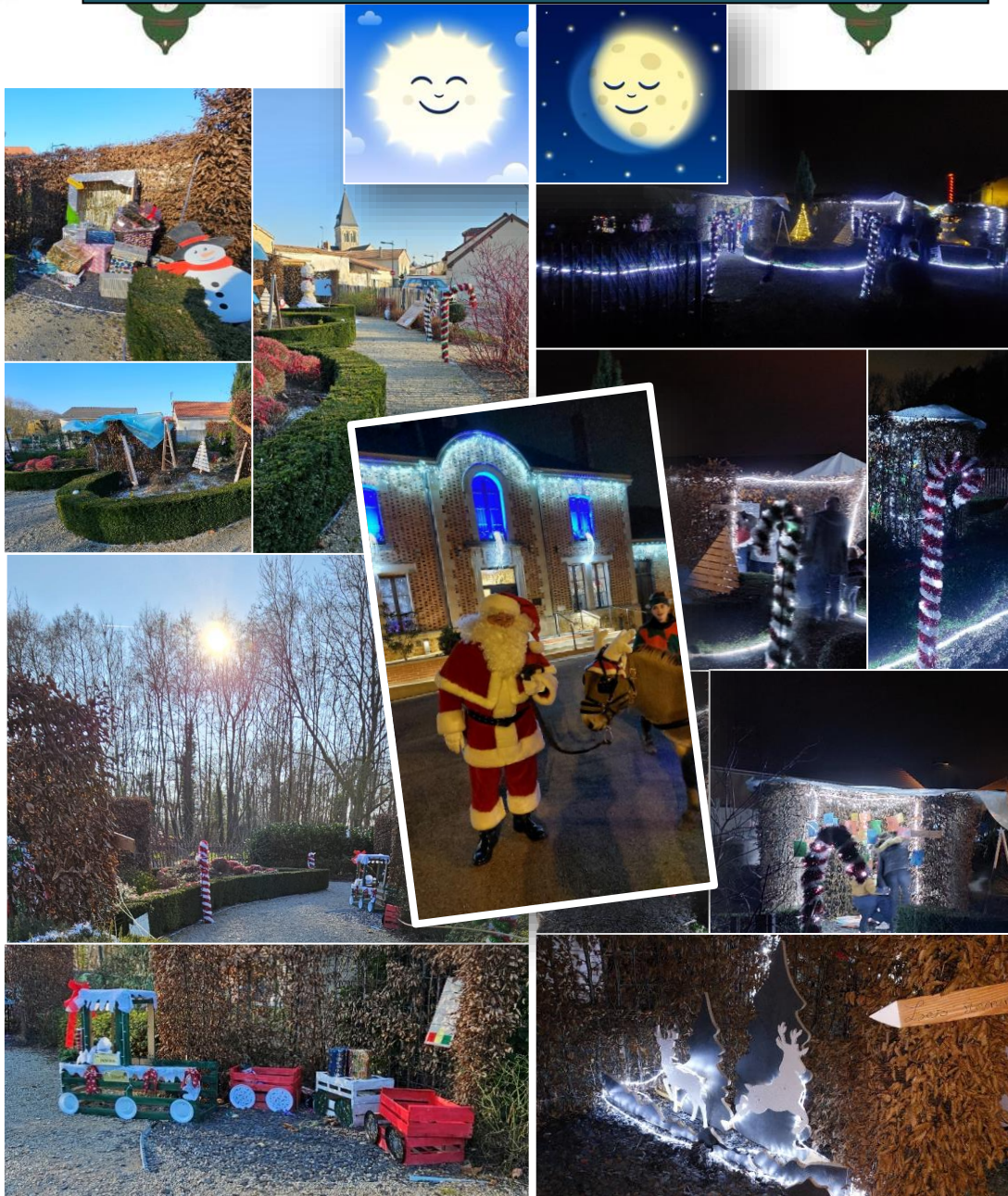




# BIM

Bulletin d'Informations Municipales

Le Jardin du Père Noël aussi beau de jour comme de nuit...





**Infos Mairie**  
La Mairie est ouverte  
**du lundi au vendredi**  
de 13 h 30 à 18 h 00.

Permanence  
de Madame le Maire :  
**Le lundi**  
sur rendez-vous

Téléphone :  
**03 26 68 36 45**  
(à partir de 11 heures)  
Site Internet :  
**www.recy.fr**  
Email :  
**mairie@recy.fr**  
Facebook :  
**@Recy.Mairie.Officiel**

École Primaire  
**Fernand VITRY**  
**03 26 68 44 37**

*Madame le Maire, les Conseillers Municipaux  
et le Personnel Communal, réunis pour l'occasion,  
sont très heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux  
pour la nouvelle année qu'ils vous souhaitent  
jonchée de nombreux moments de joie  
partagés avec ceux qui vous sont chers.*

## Réunion Publique

Madame le Maire vous convie à une réunion publique le  
**18 mars** à 19 heures Salle des Fêtes Maurice SIMON  
afin d'échanger sur le  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, les travaux et  
ambitions pour notre village !



## Dans ce BIM



### PLU Intercommunal



## Deux médaillés Recyots



Monsieur Christian GRANDCOLAS, **Pipo** pour les intimes, a été mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux de madame le Maire, pour les 10 années de porte-drapeau lors des cérémonies commémoratives de la commune notamment.  
 Nous le remercions bien chaleureusement pour son engagement. Le devoir de mémoire, est d'autant plus important aujourd'hui au regard des conflits mondiaux...

La municipalité exprime ses plus vifs remerciements à **Marylise SIMON**, pour ses 20 années passées auprès de nos jeunes enfants en sa qualité d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles dans notre commune.



## En l'honneur de nos anciens Sapeurs-Pompiers Volontaires

Quel « ancien recyot » ne se souvient pas du célèbre « Bal des Pompiers » organisé chaque année par le passé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers ? Du premier voyage en car destination l'Autriche ? Du premier voyage en avion destination la Tunisie ?

Quel Recyot d'aujourd'hui n'a pas entendu parler de la Réserve Communale de Sécurité Civile ?

Ces deux mouvements ont pour point commun l'engagement bénévole au service de la population civile de Recy.

Pour que la mémoire soit pérennisée, et sur proposition de Monsieur Gérard REGNAULD, le Conseil Municipal a souhaité immortaliser l'engagement des anciens Sapeurs-Pompiers volontaires de Recy.

C'est ainsi que, le 4 décembre dernier, jour de la Saint Barbe, « la remise de pompes », l'ancien local de nos Pompiers rue des Moulins, s'est parée du blason créé à l'époque par Monsieur Michel KOPYTKO, matérialisant le courage et le dévouement des soldats du feu, et d'une plaque commémorative de l'ensemble des recyots dévoués et bénévoles au service des recyots, pour leur sécurité, dont la première année d'incorporation est 1885.

Une médaille de la commune a été remise aux anciens pompiers ou à leurs veuves, au cours d'une sympathique réception qui a également retracé en photo les nombreuses escapades organisées par l'Amicale de l'époque.



Monsieur Bernard BOCKSTAL devant sa réalisation d'une maquette de camion de pompier avec une imprimante 3D.



# Du PLU - Plan Local d'Urbanisme Au PLUi - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Construire, agrandir sa résidence, implanter un abri de jardin, construire une piscine, modifier sa clôture, poser une fenêtre de toit... autant de démarches qui nécessitent d'établir un document d'urbanisme auprès de la commune, dans le respect des règles du Plan Local d'Urbanisme, autorisation signée par le Maire, mais d'ores et déjà instruit par les services d'urbanisme de l'agglomération.

D'ici la fin du mandat, les règles d'urbanisme qui s'appliqueront sur Recy, seront harmonisées avec les règles applicables sur l'ensemble des 46 communes de l'agglomération de Châlons, dans le respect des spécificités de chacune.

**Le PLUi traduit une vraie volonté pour rendre les diverses autorisations d'urbanisme plus homogènes et lisibles, mais pas que !!!**

Le PLUi traite l'ensemble des thématiques que nous rencontrons au quotidien :

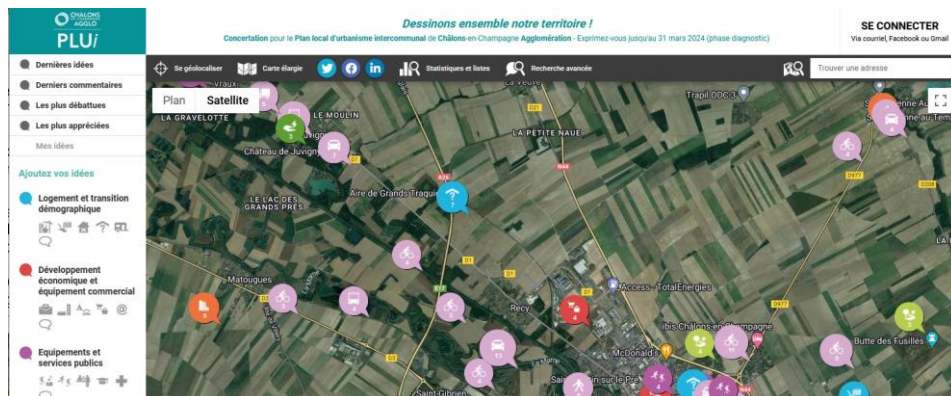
- l'habitat, la typologie des logements, le vieillissement de la population, les formes urbaines...
- les mobilités entre les différentes communes de l'agglomération, les mobilités douces, les transports collectifs...
- le développement économique au travers de la préservation des commerces de proximité, des zones commerciales et industrielles...
- la préservation des espaces agricoles et ressources naturelles...
- le développement touristique du territoire...
- l'amélioration du cadre de vie...

Aussi son élaboration repose sur une démarche collective, associant les habitants (leurs besoins et leur vision du territoire) dans la détermination des règles d'utilisation des sols et des règles de construction dans le respect du développement durable.

La concertation des habitants est déjà lancée depuis quelques semaines, avec l'appui du cabinet « Repérage urbain » missionné par la communauté d'agglomération.

## Comment s'informer ?

- sur le site internet dédié : [plui.chalons-agglo.fr/plui](http://plui.chalons-agglo.fr/plui) →
- le magazine de l'agglo, le présent bulletin municipal, par rdv avec madame le Maire.



## Comment s'exprimer ?

- sur le registre à votre disposition au secrétariat de la Mairie de Recy ;
- par des temps d'échange ponctuels : par rdv avec Madame le Maire, réunion publique du 18 mars ;
- en ligne sur le site internet dédié : [plui.chalons-agglo.fr/plui](http://plui.chalons-agglo.fr/plui) ;
- par mail : [contact@chalons-agglo.fr](mailto:contact@chalons-agglo.fr)
- par courrier : Hôtel de ville place Foch 51 000 Châlons en Champagne ;
- par une carte participative : [plui.chalons-agglo.debatomap.fr](http://plui.chalons-agglo.debatomap.fr) (vous pourrez lire les commentaires déjà alimentés par les souhaits et réflexions de Recyts).

## Où en est-on ?

**La phase de diagnostic est en cours jusqu'au printemps 2024**

**Votre avis nous intéresse : Participez !**

Le diagnostic s'articule autour de 7 thématiques principales :

- logement et transition démographique
- développement économique et équipement commercial
- équipements services publics
- transports et déplacements
- agriculture
- paysage patrimoine bâti et architecture
- milieux naturels et biodiversité

et trois thème transversaux : le volet foncier, la gestion des risques et des nuisances, l'adaptation au changement climatique

## Quels impacts à venir ?

- de nouvelles règles de construction harmonisées ;
- des Orientations d'Aménagement Paysagers enrichies ;
- une redéfinition des zonages constructibles à court et moyen terme (actuelles zones IAU2) ;
- Zéro Artificialisation Nette (ZAN) : imposant une réduction drastique de la consommation foncière.

Le registre sera mis à votre disposition lors de la **réunion publique** que madame le Maire animera le 18 mars.

## Point sur les travaux



### Effacement des réseaux

Les travaux d'effacement des réseaux rues de Châlons, des Moulins, de la Bacuterie, du Terme Adam et de la ruelle de la Haie Adam s'achèvent.

À l'issue, il ne restera plus que quelques rues à équiper de candélabres LED basse consommation, d'ores et déjà programmées pour les trois années à venir, pour que la totalité de l'éclairage public soit mis aux normes.

Nous pourrions alors envisager un retour à l'éclairage de notre village toute la nuit, avec une puissance réduite de 90%.

### Cantine scolaire AUBOIN / BAILLY

Là aussi les travaux sont en cours d'achèvement, avec une mise en service de la nouvelle cantine repoussée au retour des vacances de février.

À noter que la cuisine commune cantine/salle Maurice Simon s'est refait une beauté : réaménagement des équipements et remise en peinture des murs après plus de 20 ans d'utilisation.



### Abords de l'église végétalisés

Cette fin d'année a permis la plantation de végétaux aux abords de l'église et de la rampe d'accès nouvellement créée.

Le chêne, planté au centre de la place, prend en ce lieu toute sa symbolique : force, communication entre le ciel et la terre, hospitalité, générosité et majesté.

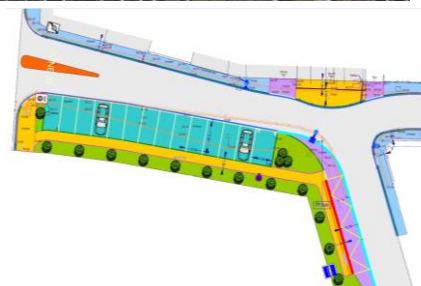
De plus, l'ensemble des plantations réalisées s'inscrit dans le respect de la labellisation « trois fleurs » de notre commune.



### Travaux de voiries

L'appel d'offres pour la réfection de la **rue Chanteraine** va être lancé. Les travaux seront réalisés en deux phases :

- La première concernera le réaménagement du carrefour de la Grande Rue avec la rue Chanteraine avec la création d'un parking le long du square devant la boulangerie, l'aménagement de l'accessibilité PMR à la boulangerie et le déplacement de l'arrêt de bus Place de la Mairie vers la rue de Châlons, le long du square.
- La deuxième phase portera sur l'aménagement de la rue Chanteraine, depuis le coin de la rue de Châlons jusqu'à la Route de Louvois avec la matérialisation d'un **chaucidou**, afin de sécuriser les déplacements à pied et à vélo en appelant les automobilistes à réduire la vitesses afin de respecter les déplacements doux.



Les travaux de la première phase devraient débuter à partir du mois de septembre et ceux de la deuxième phase, début 2025.

Concernant la **ruelle aux Cannes**, nous mettons tout en œuvre pour une mise à l'alignement de la voirie, ce qui explique le retard pris dans le lancement des travaux. À défaut d'aboutir, une reprise des enrobés sera réalisée.

### Un chaucidou ? Mais c'est quoi ?

Ces voiries permettent de matérialiser un espace pour les cyclistes sur des routes trop étroites pour matérialiser des pistes cyclables.

Ainsi, les véhicules roulent sur la voie de circulation centrale. Lorsque deux véhicules motorisés se croisent les automobilistes roulent à cheval sur les deux voies (voie centrale et chaucidou) : chaque véhicule doit se déporter sur la voie de droite, pour se repositionner ensuite sur la voie de circulation centrale. S'il y a un cycliste, le véhicule se positionne derrière le cycliste et laisse passer le véhicule venant en sens inverse.





## Cimetière des Épinettes

Modification du règlement :

Comme annoncé dans le dernier BIM, le règlement des cimetières a été modifié afin de permettre l'acquisition de concession de son vivant.

Cependant, l'attribution d'une concession du vivant est conditionnée à la présentation d'une déclaration de travaux pour l'implantation d'un caveau.

## Chenilles processionnaires

Le traitement des chenilles se poursuit avec la pulvérisation d'un bacille dans les prochains jours afin d'éradiquer les larves.

Si vous constatez la présence de nid de chenilles processionnaires, signalez-le sans délai à la Mairie afin qu'un traitement puisse être apporté.

Nous rappelons que ce traitement est entièrement pris en charge par la Mairie.



## Frelons Asiatiques



Là encore, merci de signaler à la Mairie la présence de nid frelons asiatiques afin qu'il puisse être neutralisé.

À noter que le nid que nous pouvons apercevoir au Château d'eau a bien été traité et qu'il est vide de tout occupant. Ce nid ne représente donc pas de danger.

## Du côté de l'école

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) avec **My Keeper** :  
Sécurité prioritaire à l'école !

Dans les prochains jours, chaque institutrice sera dotée d'une petite balise portable, nommée Athéna, dont le but est de permettre de donner l'alerte afin de prévenir un risque intrusion/attentat et risques majeurs prévus dans le PPMS.

D'une simple pression sur un bouton, toutes les enseignantes seront instantanément averties afin d'optimiser le temps d'action pour répondre au risque ou à la menace.

Dans le même temps, un signal est envoyé aux forces de l'ordre pour une intervention, si elle s'avérait nécessaire.

Ce dispositif présente un gain indéniable en efficacité pour la gestion d'une situation de crise dans notre école.

À noter qu'une balise sera également mise à la disposition du personnel communal, dans le cadre de la garderie périscolaire (matin, midi et soir), et une autre à la Salle des Sports Pierre ARNOULD.



Toutes les infos : [mykeeper.fr/](https://mykeeper.fr/)

## Entre deux : déchets de la cantine

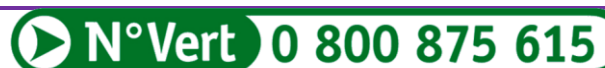


La cantine scolaire produit un poids important de déchets de restes alimentaires.

Au lieu de remplir nos poubelles, nous proposons aux Recyots qui souhaitent alimenter leurs poules ou autres animaux de déchets de repas, de s'inscrire auprès de la Mairie afin que nous puissions organiser un retrait quotidien des restes alimentaires.

Une fois le nombre de personnes intéressées connu, nous vous confirmerons l'organisation (par le biais de seaux qui vous appartiennent que vous viendriez rechercher dès la fin du service de cantine) d'un tel dispositif, s'il suscite un intérêt.

## Collecte Sélective



APPEL GRATUIT

Du **NOUVEAU** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la **collecte des biodéchets** (bac vert) a lieu chaque **MARDI** (à la place du lundi).

Pour ce qui concerne les bacs gris et jaunes, ils ne sont plus collectés qu'une semaine sur deux selon le planning distribué dans toutes les boîtes aux lettres :

- Le bac **gris** est ramassé les semaines **impaires**,
- Le bac **jaune** est ramassé les semaines **paires**.



Pour rappel, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le bac vert est réservé en **priorité aux déchets de cuisine** tels que les restes ou préparation de repas, ou encore les produits périmés non consommés. Les **déchets du jardin sont tolérés** en complément, dans la limite du bac.

**!! Attention !!** Dorénavant, **aucun sac ou fagot de déchets verts de jardin ne sera accepté à côté du bac.** Le surplus est à déposer dans l'une des déchèteries de l'agglomération.

Les conditions de **tri du verre** restent inchangées que ce soit en porte à porte (habitat collectif et restaurants/café) ou en en **apport volontaire** dans les 150 colonnes disposées sur l'ensemble du territoire. Ces dernières ont été récemment remplacées par du mobilier neuf et plus performant.



Pour tout complément d'information, la Direction de l'Environnement reste également à votre entière disposition au n° Vert 0.800.875.615, ou par mail : [developpement.durable@chalons-agglo.fr](mailto:developpement.durable@chalons-agglo.fr).

**En cas de bac détérioré, volé, ou pour vous équiper, appelez le numéro vert.**

Toutes les infos : [www.chalons-agglo.fr](http://www.chalons-agglo.fr)



Déchèteries :



**Demandez votre carte de déchèterie !**

### Déchèterie de Châlons Agglo

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85  
 Horaires d'ouverture aux particuliers :  
**Lundi au Samedi : 9 h à 19 h**  
**Dimanche : 9 h à 13 h**

### Déchèterie de JUVIGNY

Route des Grandes Loges aux horaires suivants : le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et le samedi (*particuliers uniquement*) de 13h30 à 17h30.

### Point d'Apport des Déchets Verts de Recy – Saint Martin sur le Pré

Le PADV, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible sur rendez-vous à prendre auprès de la Mairie les mois d'**avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre.**

## Recensement citoyen



Tout jeune Français, ayant atteint l'âge de **16 ans** doit se faire recenser auprès de la Mairie. Cette démarche peut également être faite en ligne sur le site Internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Cette formalité est **obligatoire** pour se présenter aux concours et examens publics (BAC, permis de conduire...) avant l'âge de 25 ans.

Une pièce d'identité, le livret de famille ainsi qu'une pièce justificative de domicile sont nécessaires pour procéder au recensement.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), généralement dans sa 18<sup>ème</sup> année.

Le recensement citoyen permet également l'inscription automatique du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans.

## Assistantes Maternelles

Valérie BEISSERT.....	03.26.65.86.39
Stéphanie DENNEVAL.....	06.01.97.17.87
Dyane KASZA.....	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL.....	09.80.63.76.83
Delphine WATIER.....	03.26.67.30.79
www.monenfant.fr/je-suis-un-parent.....	si vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le)

## Construction d'une micro crèche

Le terrain est borné, le Permis de Construire prêt à être déposé... La gestionnaire de la future micro crèche et Madame le Maire ont présenté le dossier et le projet pédagogique à la commission de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

L'agrément, s'il est donné, permettra le lancement de la construction courant 2024.



## Accompagnement des aidants

Vous accompagnez une personne atteinte de maladie neurodégénérative ?

### Les rendez-vous des Aidants\*

**Un temps pour s'informer, un temps pour se parler, un temps pour échanger**

Le Conseil Départemental de la Marne et la délégation territoriale Marne de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ont confié au Centre Communal d'Action Sociale de Châlons-en-Champagne la gestion de la seconde PlateForme de Répit de la Marne (PFR).

La PlateForme de Répit est là pour vous et a pour missions principales de :

- répondre à vos besoins d'informations, d'écoute, de conseils et de relais dans une logique de proximité,
- vous proposer diverses solutions de répit ou de soutien et de vous orienter vers la solution adaptée,
- favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle et lutter contre le repli et la dépression de l'aidant et/ou de l'aidé.

Les **rendez-vous des Aidants** ont lieu les premiers jeudis de chaque mois de 14h00 à 16h00, Salle communale, Mairie de St Germain-La-Ville (51240) 3 Grande Rue.

INSCRIPTION/CONTACT : Plateforme de Répit Châlons-Vallée de la Coole - Peggy DHUMEZ – 06.80.37.95.21

[p.dhumez@chalonsenchampagne.fr](mailto:p.dhumez@chalonsenchampagne.fr)



Marne  
LE DÉPARTEMENT

\*Aidants non professionnels uniquement  
**GRATUIT**

## État Civil

### Naissances

Ana JACQUELOT .....le 13 septembre  
Adam VACHEZ..... le 17 octobre

Justin TICHAND .....le 28 novembre  
Kylïena DEHAN .....le 31 décembre

### Mariage

Léa GOBILLARD et Maxime STORTZ .....le 16 septembre  
Tiffany HOPP et Dylan PRÉVOSTAT .....le 28 octobre

### Décès

Bruno KEROMEN.....le 8 octobre



## Maison médicale des Argenols à Juvigny

Vous le savez à présent, les communes de Vraux, Juvigny, La Veuve, Recy, Les Grandes Loges, Aigny et Matougues, se sont regroupées en un Syndicat à vocation unique : porter le bâti de la maison médicale située à Juvigny.

Outre les deux médecins récemment installés, le pôle santé est à également enrichi d'une kinésithérapeute et ostéopathe.

## Jardin du Père Noël



Pour la deuxième année, le Père Noël s'est installé au Jardin d'Expression, rue Montante. Les chants des enfants de l'École Primaire Fernand VITRY ont précédé l'inauguration autour d'un vin ou chocolat chaud et popcorn, pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont permis la réalisation de cet endroit magique, qui a mis plein d'étoiles dans les yeux de nos enfants.

## Location de salles

Les tarifs de locations des salles communales sont les suivants :

Salles	Tarifs			
	12h	24h	48h	Vaisselle
Salle Orange	50 €	100 €	200 €	40 €
Salle des Fêtes Maurice SIMON			400 €	

La location des salles est **uniquement réservée aux habitants et Associations de Recy**.

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement.

Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

La réservation d'une salle est enregistrée au plus tôt avant le jour de son utilisation : 12 mois pour les Associations de Recy et les habitants de Recy **pour un mariage** ; 9 mois pour les habitants de la commune pour tout autre motif.

À noter que la remise des clefs de la Salle des Fêtes Maurice SIMON ne peut se faire, hors vacances scolaires, que le vendredi à partir de 15h30.

## Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT.E/RESPONSABLE	M@IL	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES .....	ANNIE MARCHAL .....	michel.marchal808@orange.fr .....	03 26 65 24 85
SERVICE D'AIDE À DOMICILE.....	JEANNE-MARIE BASSUT.....		03 26 65 33 06
CLUB FÉMININ .....	LYSIANE DERVIN.....		03 26 65 21 42
" .....	BRIGITTE PERARD .....		03 26 65 22 14
" .....	CHANTAL GRANDCOLAS .....		03 26 68 23 95
ACCUEIL LOISIR SANS HÉBERG <sup>T</sup> .....	MIKAËL MILLERO.....		03 26 26 30 96
.....	ANNIE MARCHAL .....		03 26 65 24 85
REPAS DES AÎNÉS .....	JEANNE-MARIE BASSUT.....		03 26 65 33 06
CARTES D'ADHÉRENTS/TRÉSO.....	ANNIE MARCHAL .....		03 26 65 24 85
<b>TAMALOU</b> (CLUB DU 3 <sup>ÈME</sup> ÂGE) .....	CHANTAL CHANGENOT.....	chantal.changenot53@orange.fr .....	03 26 65 67 18
<b>CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES</b> .....	ANAÏS PERRAGIN.....	cpe.recy@gmail.com .....	
<b>SOCIÉTÉ DE CHASSE</b> .....	HERVÉ ARNOULD.....	h-arnould@orange.fr.....	03 26 65 25 18
<b>SOCIÉTÉ DE PÊCHE</b> .....	FRANCK LALLEMENT .....	lallefranck@bbox.fr .....	03 26 68 07 83
<b>COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !</b> .....	SYLVIANE JACQUET .....	d-jacquet@orange.fr .....	03 26 65 69 43
<b>ERSM BASKET</b> .....	SÉVERINE FRAN CART.....	ersmbasket@gmail.com.....	
<b>ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – d-jacquet@orange.fr</b>			
SECTION <b>BADMINTON</b> .....	LUC DIDIER .....	lucdid51@gmail.com.....	06 62 47 71 09
SECTION <b>TENNIS</b> .....	OLIVIER KARAS .....	olivier.karas@free.fr.....	06 95 58 00 13
SECTION <b>GYM ENFANT</b> .....	SYLVIE AUGUSTE .....	augylvie@gmail.com .....	06 03 39 74 77
SECTION <b>YOGA</b> .....	ANIMATRICE : CORINNE .....		06 52 69 22 17
SECTION <b>GYM VOLONTAIRE</b> .....	ODILE GIRARD .....	odile51@orange.fr .....	06 77 07 35 62
SECTION <b>BRIDGE</b> .....	MARIE-NOËLLE PIAT.....	marienoelle.piat@free.fr.....	03 26 68 26 45
SECTION <b>SUN DANCE</b> .....	ABDOURAZAK GUEDI.....	abdourazak@hotmail.com .....	06 50 25 16 54
SECTION <b>SOPHROLOGIE</b> .....	BARBARA SAGUET .....	barbara.saguet.sophrologie@gmail.com	
SECTION <b>PÉTANQUE</b> .....	JACKY BOUCHER .....	jackyboucher984@neuf.fr	
SECTION <b>BOXE THAÏLANDAISE</b> .....	FRANÇOIS AUBERTELLE.....	aubertellefrancois@gmail.com.....	06.61.06.97.83
SECTION <b>RUNNING</b> .....	MATHIEU EBNER .....		06.99.95.55.71
<b>Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré</b> Tél./fax : 03.26.64.22.92 - footballclub.stmartinsurlepre@orange.fr			

## Agenda 2024

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Ou ?
<b>Janvier</b>			
Vendredi 26	Assemblée Générale	Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Léon Changenot
Samedi 27	Assemblée Générale	Tamalou	Salle Maurice SIMON
<b>Février</b>			
Dimanche 4	Bourse multi-collections	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Dimanche 11	Brocante	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
du 26 au 1 <sup>er</sup> mars	Stage de basket	ERSM Basket	Salle Pierre ARNOULD
<b>Mars</b>			
Samedi 2	Théâtre	Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Maurice SIMON
Dimanche 10	Carnaval	CPE	Salle Maurice SIMON
Samedi 16	Repas printemps	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Vendredi 22	Loto	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
Samedi 30	Chasse aux œufs	Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Léon Changenot
<b>Avril</b>			
le 6 ou le 7	Théâtre	Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Maurice SIMON
WE des 27 et 28	Fête du club	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
<b>Mai</b>			
Vendredi 24	Kermesse	Ecole + CPE	Salle Maurice SIMON
Dimanche 26	Brocante	Tamalou	Salle Maurice SIMON
<b>Juillet</b>			
Dimanche 14	14-juil	Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Maurice SIMON
Samedi 27	Pique-nique	Tamalou	Salle Maurice SIMON

Octobre			
Samedi 5	Repas des ainés	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
WE des 12 et 13	Salon des Arts et du Terroir	Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Maurice SIMON
Jeudi 31	Halloween	CPE	Salle Maurice SIMON
Novembre			
Dimanche 3	Broc Enfant	CPE	Salle Maurice SIMON
Samedi 16	Repas choucroute	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Samedi 23	Beaujolais	Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Maurice SIMON
Décembre			
WE des 7 et 8	Téléthon Noël des enfants	Recy vit - Comité des Fêtes, ERSM, Famille Rurales et CPE	Salle Maurice SIMON

## Parole aux Associations

### TELETHON

Vous avez encore été très généreux en 2023 à l'occasion du **TÉLÉTHON** : nous avons pu remettre à Madame Germaine MORIZET, responsable de notre secteur pour l'AFM la somme de :

**6 000 euros.**

**MERCI** à tous les donateurs, producteurs, Associations et intervenants qui, main dans la main, ont permis ce formidable résultat.

Nous vous lançons un challenge pour cette année 2024 ; il ne manque qu'une dizaine de croissants pour atteindre le seuil des **1 000 croissants** déposés à votre porte en novembre prochain.

Et si vous jouiez le jeu !?



### Recy vit - Comité des Fêtes

Recy vit - Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le 2<sup>ème</sup> semestre 2023 a été riche en évènement avec son traditionnel **14 juillet** qui a été une réussite, avec l'orchestre COCKTAIL.

À la suite, nous avons enchaîné avec notre **10<sup>ème</sup> Salon des Arts et du Terroir** que nous avons fêté et qui a eu un vif succès avec la participation d'environ 62 exposants dont quelques nouveautés et l'animation qui a été une réussite avec DJB Music (Mr Rond Yvan) et CHARIVARI (Cie de Cirque Mathieu Seclet), malgré une fin d'après-midi du samedi maussade les visiteurs sont venus nombreux le dimanche.

Un grand merci à notre commune qui a mis son personnel à notre disposition.

Le 18 novembre notre **soirée Beaujolais Nouveau** animée par le DJ Laurent avec la participation de nombreux Recyots.

Le 2 Décembre notre participation au **Téléthon** avec le théâtre les Sarrybiens qui ont interprété gratuitement 2 pièces. Nous avons tenu la buvette et nous avons donné un chèque de 1 560 € au profit de l'AFM.



Le 3 Décembre le **Noël des enfants** avec la participation du Père Noël et l'association LUKAS Prestations avec 2 intermittents du spectacle qui ont fait participer les 90 enfants présents à la Folle Journée Du Petit Lutin. Chaque enfant a reçu un paquet de confiseries offert par Familles Rurales et un goûter offert par le Conseil de Parents d'Élèves.



Notre calendrier  
2024

- Le 26 janvier : Assemblée Générale Salle Léon Changement
- Le 6 ou 7 Avril : Après-midi théâtre (à confirmer)
- Le 30 Avril : La Chasse Aux Œufs
- Le 14 juillet : animé par l'orchestre COCKTAIL
- Les 12 et 13 Octobre : Salon des Arts et Terroir
- Le 23 Novembre : Soirée Beaujolais Nouveau
- Les 7 et 8 Décembre : Weekend Téléthon et Noël des Enfants

**Le Comité des Fêtes  
Recy-vit compte sur  
vous par votre présence  
à nos manifestations.  
Le Comité des fêtes  
Recy - Vit**

## ERSM – Gym Infant

Le Père Noël est passé voir les enfants de la baby gym et a distribué des friandises aux enfants.



## Sophrologie

La sophrologie pour mieux vivre votre quotidien

### RÉSOLUTION 2024 : PRENDRE DU TEMPS POUR SOI

Vous voulez faire de vous votre priorité ? Relâcher vos tensions ? Mieux gérer votre stress ? Retrouver un sommeil réparateur ? Porter un regard plus positif sur votre vie ?

Essayez la sophrologie !!



Je vous retrouve le **jeudi 18 janvier à 18h15** devant la salle Maurice Simon pour une séance découverte.

Nouvelles modalités cette année : je vous propose un forfait de **10 séances** au prix de **120€** à utiliser entre le janvier et avril 2024.

Ces séances seront pour vous l'occasion de mieux connaître votre corps, de vous détendre et de prendre un moment pour vous, en toute bienveillance.

**Barbara Saguet, sophrologue diplômée - 06 95 56 31 56**

**barbara.saguet.sophrologie@gmail.com - barbarasaguet.sophrologie.fr**

## Châlons Running...



L'assemblée générale de la section Running de l'ERSM - Châlons Running a eu lieu le 12 janvier. L'occasion pour les 50 adhérents de se réunir et de faire un bilan très positif et de se projeter sur 2024 avec l'organisation de 2 événements dont le Téléthon de Recy, avec l'organisation d'une Corrida.

Si vous souhaitez rejoindre le club, venez essayer le mercredi soir à 19h00 ou le samedi matin à 9h00. Contact Mathieu EBNER - 06 999 555 71.

## ERSM Basket

MERCI à Nicolas THIEBAULT pour son investissement en début de saison et grand merci à Barbara APPERT RAULLIN pour son engagement sans faille et pour avoir tenu le flambeau jusqu'à l'assemblée générale.

Un nouveau bureau est constitué :

Séverine FRAN CART : Présidente - Yannick ROBERT et Bertrand CHAUFFERT : Vice-Présidents - Bérénice CARLIER : Trésorière et Jean -Louis DALLA : Secrétaire



## Association Tamalou

### AVIS AUX COLLECTIONNAIRES AVERTIS ET AMATEURS

Pour la seconde édition de la bourse multi collection qui aura lieu le 4 février 2024, nous proposons à la vente une série limitée de **4 capsules** de champagne à l'effigie de notre commune et de nos Associations organisatrices de cette manifestation.

